



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE**

Nombre de conseillers en exercice : 45	Date de convocation : 01 avril 2026
Nombre de conseillers présents : 45	
Nombre de suffrages exprimés : 45	

SÉANCE DU 13 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize du mois d'avril à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle Michel de l'Hospital à Aigueperse.

Présents avec voix délibérante :

Yannick BALLY, Claudine BARNÉRIAS, Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Gérard BONNEAU, Pascal BOSSARON, Marc CARRIAS, Jean-Pierre CESSAC, Stéphane CHABANON, Sandrine CHANEBOUX-FERRANDON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Christian CHAVAROUX, Christophe CLEMENTE, Marc CONÇU, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, Claude DÉNIER, David DESPAX, Alain FEYDÉL, Patricia FONTAINE, Carmen FUENTES, Fabienne GASTON, David GAYET, Cécile GILBERT, Émilie GOURBEYRE, Jean-Marc GOUYET, Stéphane HOUSIER, Guillaume LAURENT, Maud LEVRAT, Bernard MANILLÉRE, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Olivier PARADIS, Rémy PETOTON, Laëtitia POUZADOUX, Claude RAYNAUD, Marie-Pierre ROLLAND-GRENIER, Philippe ROUGERON, Éric ROUSSEAU, Thierry SEGUIN, Frédéric VAUTRELLE, Laurence WANG-WAH, Astrid ZANUTTO

Secrétaire de séance : Luc CHAPUT

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2026_056 : Fixation des lieux de réunion du conseil

Rapporteur :

Vu l'article L. 5211-11 du code général des collectivités territoriales prévoyant que l'organe délibérant se réunit au siège de l'EPCI ou dans un lieu choisi par l'organe délibérant dans l'une des communes membres,

Considérant que la communauté de communes Plaine Limagne ne dispose pas de salle de taille suffisante pour accueillir les séances du conseil communautaire,

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité,

DELIBERE

Article unique :

Le conseil communautaire peut se réunir en tout lieu du territoire.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 16 avril 2026

Le secrétaire de séance,

Luc CHAPUT



Le président,

Claude RAYNAUD

